

Comité des Fêtes

A VOS AGENDAS ! Le comité des fêtes vous propose plusieurs manifestations sur Lanrigan dans les mois à venir, ne manquez pas :

- la fête communale le **29 mai 2016**

- et le repas des Anciens le **3 Juillet 2016**

et le 17 Septembre Soirée Musique Chants de Marins

avec les Mobydick dans le parc du Château!

Venez nombreux !

Les Z'Amuzous

A VOS AGENDAS !

MAI	JUIN	JUILLET
④ Jeux de Société et Belote ⑦ Jeux Extérieurs	① Jeux de Société et Belote ④ Art Floral	② Chasse aux trésors ⑥ Jeux de Société et Belote

Une cotisation trimestrielle de 1€/pers donne accès à l'ensemble des animations. Une participation supplémentaire est bienvenue pour les activités loisirs créatifs. Une carte de membre vous sera remise.



Lanri' Gallo

Quand i pleu su'le ramet,
i pleu su'le ratet !



La parole est à vous : L'espace ci-dessous est pour vous. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, attentes, idées... Le conseil municipal est à votre écoute.

Votre nom : Où vous joindre :

⑧

Les Nouvelles de LANRIGAN

Numéro 64

Parution trimestrielle

15 Avril 2016



Le mot du Maire

Lors de la réunion du 30 mars, les conseillers municipaux ont approuvé le compte administratif de l'année 2015 et voté le budget primitif 2016.

Les dépenses de l'an passé ont été de 70 656 € en fonctionnement et de 159 514 € en investissement. Les recettes se sont élevées à 113 982 € en fonctionnement et à 224 702 € en investissement. Compte tenu des reports de l'année précédente, l'excédent à la fin de l'exercice 2015 s'élève à 108 514 €.

Le budget 2016 a été voté pour un montant de 99 453 € en fonctionnement et de 172 317 € en investissement. Les travaux prévus en 2016 consistent à remplacer des canalisations d'eaux pluviales et à réaliser des revêtements en enrobés sur plusieurs voies communales. Dans le prolongement de la pose des numéros des habitations prévue en mai, les conseillers municipaux ont décidé de mettre en place un plan de la commune près de la Mairie et de compléter ou remplacer les panneaux de villages et de lieux dits. La dépense prévisionnelle de ces travaux d'assainissement, de voirie et de signalisation est de 46 650 €. Le budget prévoit également de réaliser le recensement des chemins ruraux pour un montant de 7 500 €, d'installer un défibrillateur dans l'entrée de la Mairie et de mettre en place un second parcours photos avant l'été.

Les excédents dégagés les années passées et les aides que nous allons percevoir sur ces investissements vont nous permettre de financer ces dépenses sans augmentation des taux d'imposition communaux.

Jean HAREL

La Ville Basse 35270 Lanrigan. Dépôt légal TGI octobre 1998

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence du

Maire :

1^{er} samedi du mois

9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire 1

CR conseil Municipal
du 09/01/16 2

du 03/02/16
du 30/03/16 3

La CCBP vous
informe... 5

Bassin Versant du
Linon - SAGE 6

SMICTOM - Infos 7

Comité des Fêtes
Les Z'Amuzous 8

Evènements à

venir :

4 MAI

Belote et Jeux
de Société

7 MAI

Jeux Extérieurs

29 MAI

Fête

Communale

①

Compte Rendu du Conseil Municipal

Séance du 9 Janvier 2016

Avis sur la demande d'enregistrement d'une demande d'extension d'un élevage porcin et mise à jour du plan d'épandage sur la commune au lieu-dit Les Feuvrels.

Après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de ne pas s'opposer au projet mais demandent que l'exploitant respecte les prescriptions suivantes :

- les engagements de 2003 à savoir que le site de La Métairie soit définitivement abandonné à terme
- les haies bocagères sur le site Les Feuvrels doivent être replantées dès l'hiver prochain sur toute la longueur du talus au sud-ouest du site comme figurant sur la demande du permis de construire
- les exploitants du Gaëc des Poissons soient vigilants sur les prescriptions d'épandage à proximité des puits de captage d'eau potable sur la commune de Dingé.

Séance du 3 Février 2016

Recensement des chemins ruraux

Le Cabinet Quarta a été retenu pour effectuer sur le territoire de Lanrigan, la mise à jour du tableau de classement de la voirie (routes, chemins,...), de recenser les chemins ruraux, et d'établir de nouveaux plans pour un montant de 6 000€HT. Une subvention est demandée à la CCBP.

Entretien des Espaces Verts

L'entreprise Briand Jardin a été retenu pour un montant de 2 100€HT sur la base de 14 passages/an et un montant complémentaire de 20€HT/heure pour le balayage des trottoirs et désherbage des allées.

Travaux de Voiries 2016

Le conseil municipal a voté les travaux de voiries sur les voies suivantes :

- VC du Moulin (partie haute 280m)
- VC du Bourg (160m)
- VC Ville Basse (35m)
- VC la Haute Ruée (335m)
- VC la Touche (120m)

(2)

Le SMICTOM



En 2015, 31 % des habitants de LANRIGAN ont fait cet éco-geste et ont contribué à :

Économiser 0,8 tonnes de papier et préserver 15 arbres

Infos Diverses

(7)

Le BASSIN VERSANT DU LINON

Vous êtes agriculteurs, vous souhaitez faire évoluer vos pratiques agricoles ?

Les MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) sont ouvertes jusqu'en 2018. Ce sont des aides issues de fonds européens, mises en place par la Région Bretagne. Le Syndicat a défini un panel de MAEC à proposer aux agriculteurs en fonction des enjeux du bassin versant.

Le montant des aides varie en fonction de l'exigence du cahier des charges et permet de compenser les éventuels risques pris par l'agriculteur pendant les 5 ans de changement de pratiques.

Si vous êtes intéressés par ces mesures, n'hésitez pas à contacter l'animatrice agricole du Syndicat du Linon au **07.89.71.06.37** ou par mail :

m.leroux@bvinon.fr.

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

La Commission Locale de l'eau (CLE) a élaboré un programme pour atteindre une bonne qualité de l'eau et un bon état des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Rance, du Frémur et de la baie de Beaussais. Ce programme s'appelle le SAGE, il a une portée réglementaire et concerne tout le monde : les décideurs publics, les citoyens, les professionnels...

Des règles particulières pour répondre à des enjeux particuliers

Le SAGE comporte un règlement qui s'applique à tous sur l'ensemble du territoire. Il faut connaître ses 6 règles car leur non-respect peut exposer les contrevenants à une sanction. Ces règles fortes se justifient par l'écart constaté entre l'objectif de bon état des milieux aquatiques et l'état dégradé de ces mêmes milieux.

Ainsi, sur notre territoire communal, il y a 3 règles à connaître concernant les milieux aquatiques :

- La destruction de zones humides est interdite
- La création de nouveau plan d'eau est interdite
- L'accès libre du bétail aux cours d'eau est interdit

Et la qualité de l'eau, ça s'améliore ?

La mobilisation de tous les acteurs a permis de sensibles améliorations ces dernières années. Il nous faut tous poursuivre afin de préserver le milieu naturel dans l'intérêt du maintien et du développement des activités économiques ou de loisirs.

Ces travaux coûtent 32 207€HT et seront subventionnés par la réserve Parlementaire via Mme La Député Nathalie Appéré à hauteur de 15 000€ et la CCBR pour 8 600€.

Subventions

ADAPEI	15€
Téléthon	15€
FNATH	15€
Amicale Pompiers de Combourg	15€
Comité des Fêtes de Lanrigan	100€
Les Z'Amuzous	100€
La Chasse Lanriganaise	100€
Comice Agricole	0,76€/hab
Voyage scolaire	10% prix du voyage – max 50€/élève

Séance du 30 Mars 2016

Pacte financier et fiscal du territoire

L'objectif du pacte fiscal est de mieux répartir les fiscalités exercées sur les ménages et les entreprises. Dans un contexte budgétaire qui oblige les collectivités à réduire leurs dépenses, la CCBR doit économiser 1 million d'euros sur la période 2014-2017.

La CCBR est propriétaire des Zones d'Activités économiques sur son territoire et en assure l'entretien comme à la ZA Moulin Madame à Combourg, ZA de la Morandais et ZA le Quilliou (Sanden) à Tinténiac, ZA de Rolin à Québriac... Aujourd'hui, la taxe d'aménagement et la taxe foncière sur le bâti des entreprises implantées sur les ZA de la CCBR sont perçues en totalité par les communes.

Le Pacte fiscal entre la CCBR et les communes propose :

- à l'horizon 2020, le reversement à la CCBR d'¼ de la taxe foncière des entreprises déjà implantées (de 5% en 2016 à 25% en 2020)
- à compter du 1^{er} janvier 2016, le reversement intégral de la taxe d'aménagement et de la taxe foncière quand une nouvelle entreprise s'implante sur ces ZA.

En 2015, la CCBR a reversé à l'ensemble des communes 766 330 € dont 5318€ pour Lanrigan. Elle verse également 125 000€ pour les communes employant du personnel pour la Petite Enfance et 15 277€ pour les communes accueillant des éoliennes terrestres. Il s'agit de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC). Malgré les contraintes budgétaires, la CCBR continuera à nous verser cette dotation.

Rappel des taux d'imposition pour 2016

Taxe d'habitation : 11,85%

Taxe foncière bâti : 14,65%

Taxe foncière non bâti : 44,94%

Budget 2015.

Fonctionnement	
Recettes: 113 982€	Dépenses: 70 656€
<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes: 52 140€ • Dotations, Subventions: 26 696€ • Revenus salle et loyer 9 070€ • Autres Recettes 568€ • Excédent de fonctionnement reporté 25 508€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Charges Générales (eau, élect,...) 12 587€ • Charges de personnel 19 949€ • Charges courantes (écoles, indemnités élus, syndicats,...) 29 261€ • Rbsmt intérêts d'emprunt 4 665€ • Autres charges 4 194€

Investissement	
Recettes: 224 702€	Dépenses: 159 514€
<ul style="list-style-type: none"> • Subventions: 112 543€ • Emprunt court terme 60 000€ • Excédent d'investissement 43 928€ • Remboursement de TVA 5 899€ • Autres Recettes 2 332€ 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement voiries 148 336€ • Illuminations 3 034€ • Remboursement capital des emprunts 6 273€ • Autres dépenses 1 871€

La Communauté de Communes de la Bretagne Romantique vous informe...

ATELIERS PETITS LECTEURS

Un temps de lecture animée pour les enfants de 0 à 4 ans dans vos bibliothèques (Combourg, Dingé, Hédé-Bazouges)

A Combourg : 21 avril, 12 mai, 9 juin
A Dingé : 20 avril, 18 mai et 15 juin
A Hédé-Bazouges : 22 avril, 20 mai et 17 juin

GRATUIT sur inscription auprès du RPAM : [02 99 45 20 12](mailto:02.99.45.20.12) / rpam@bretagneromantique.fr



À LA RENCONTRE DES OISEAUX DE LA RIGOLE DE BOULET

Dimanche 24 avril à 10h – Dingé

En partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Le Département d'Ille-et-Vilaine organise des animations nature qui sont réalisées par des guides professionnels d'associations environnementales de Bretagne. Elles sont adaptées à tout public (langage simple et accessible) et ne nécessitent pas de connaître déjà le sujet. Ces animations sont ouvertes aux familles, gratuites et ne demandent pas d'investir dans du matériel ou des équipements vestimentaires spécifiques.

Le territoire de la Bretagne romantique accueille la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) le dimanche 24 avril à 10h à Dingé pour une découverte des oiseaux de la rigole du Boulet.

RDV sur le parking du site